



Bilan 2017 et Campagne d'adhésion 2018

Cannes, le 8 janvier 2018

Madame, Monsieur, Cher(e) locataire, Cher(e) adhérent(e),

Tout d'abord, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous adresser tous mes vœux pour cette nouvelle année. Une année pleine de santé, de bonheur et de réussite. Une pensée pour tous ceux qui se sentent seules et qui peuvent compter sur le soutien de l'AIGIL comme les années précédentes pour les accompagner avec les moyens qui sont les nôtres.

Comme vous le savez, notre association à rayonnement intercommunal agit dans l'intérêt des locataires sur le bassin Cannois. En 2017, c'est près de 605 actions (conseils, interventions, visite de terrains, aménagements pour les personnes âgées et/ou handicapés, rendez-vous individuel, etc...) que l'AIGIL a entrepris auprès de l'office public de l'habitat et des partenaires publics avec qui nous travaillons depuis 1996 dans **un seul but : l'intérêt général**.

Je tiens d'ailleurs à saluer l'équipe de bénévoles qui a travaillé en 2017 (David BAYLE jusqu'en juin, Marie Christine ALBERTI, Virginie AMAVET et vos représentants de résidence AIGIL), ils sont les acteurs essentiels de ces résultats obtenus.

2017 aura été une année où **81% de nos sollicitations** et nos propositions auront été reprises et **réalisées par l'office et les partenaires publics** avec qui nous travaillons dans un esprit constructif.

Au-delà des interventions pour améliorer la qualité de vie au quotidien, l'AIGIL a porté, défendu ou soutenu en 2017 un certain nombre de projets :

Ces projets ont vu le jour en 2017 et devraient aboutir en **2018**:

- La réhabilitation énergétique pour la résidence « Muriers Nord » à la Bocca ;
- La sécurisation des « muriers nord » à la Bocca
- La rénovation et la création d'une ventilation dans le sous-sol au « 37 mimont »
- L'aménagement de la placette de la petite fabrique (prise en charge par la ville) Le ravalement de façade pour la résidence des Rois Mages à Cannes ;
- La résidentialisation de l'aube qui devrait enfin voir le jour (1^{er} semestre) ;
- la remise en peinture des escaliers du Jacarandas à Cannes après la réhabilitation qui ne satisfaisait pas les locataires et que l'office a bien voulu repeindre ;
- La peinture dans le sous-sol de la résidence « le palmier »;
- Ravalement de la façade de la résidence les vergers de l'esterel (en cours, demandé depuis 2 ans)
- Le réaménagement de l'entrée de l'immeuble et des garages pour la résidence « le forville »
- La réhabilitation des juyettes et du val à Mougins (celle-ci a pris du retard suite à une consultation de travaux avec la ville de Mougins pour être en harmonie avec les travaux qui interviendront sur la voie publique)

D'autres interventions moins spectaculaires mais tout aussi importantes pour la qualité de vie au quotidien ont également été traitées par notre association :

- Le maintien des contrôles de nettoyage avec nos délégués AIGIL au cœur des résidences ;
- le contrôle des charges imputables aux locataires (là où nous avons des représentants) ;



- la création d'un groupe de travail en 2017 et 2018 sur la plupart des contrats des entreprises qui interviennent dans les résidences où nous avons pu apporter des modifications notables, comme la mise en location des compteurs répartiteurs, ce qui a permis leur remplacement sans frais puisque le contrat demeure quasiment identique que l'ancien en terme de prix ou encore la réduction de l'application forfaitaire qui était exorbitante pour la consommation d'eau en revenant à un seuil minime.

L'AIGIL entend poursuivre toutes ces actions en 2018 au service des locataires avec comme thèmes choisis : L'économie d'énergie, l'accompagnement, l'amélioration de la qualité de vie, l'aide au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapé et le stationnement.

Ces dernières années, vous aviez bien voulu, pour une partie d'entre vous, adhérer à notre association. Votre adhésion avait été pour nous un signe de reconnaissance du travail accompli et de la confiance que vous nous faisiez à gérer aux mieux vos intérêts de locataires. C'est pourquoi nous vous proposons de renouveler ou tout simplement **d'adhérer à notre association, à notre démarche.**

La cotisation annuelle reste à 10 euros, une décision que j'ai voulu maintenir **depuis 2001** pour permettre à tous de pouvoir adhérer et obtenir un grand nombre de soutien de locataires qui fait aujourd'hui notre force avec nos 408 adhérents. Vous trouverez donc ci-joint un bulletin d'adhésion à retourner avec son règlement soit dans la boîte aux lettres de votre délégué de résidence, soit par la poste à :

AIGIL, résidence Savannah, entrée C, 1 avenue du camp long, 06400 CANNES

Je vous remercie de tout l'intérêt que vous portez à l'AIGIL et je reste à votre écoute.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) locataire, Cher(e) adhérent à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'AIGIL :

Henri BAYLE

BULLETIN D'ADHESION

(un reçu avec votre carte d'adhérent vous sera systématiquement envoyé)

Monsieur Madame Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Entrée : _____ Résidence : _____

VILLE : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Je souhaite adhérer pour la somme de 10 € (dix euros) à l'AIGIL (chèque à l'ordre de : AIGIL)

Signature de l'adhérent :

Fait à _____ Le